



Face au confinement, les refuges indépendants sont très inquiets.

Défense de l'Animal débloque un FONDS D'URGENCE EXCEPTIONNEL et en appelle à la générosité.

Confinement des bénévoles, diminution des stocks alimentaires, arrêt des adoptions et des stérilisations, chute des dons, les refuges indépendants s'inquiètent quant à leurs missions et à leur avenir. Pour faire face à ces défis sans précédent, et en soutien à ses associations membres, Défense de l'Animal débloque un FONDS D'URGENCE EXCEPTIONNEL et lance un GRAND APPEL A LA GENEROSITE PUBLIQUE.

Afin d'éviter la propagation du coronavirus, les refuges indépendants sont fermés au public depuis le 15 mars dernier. Du fait du confinement de la population, les refuges et fourrières fonctionnent au ralenti mais **continuent d'accueillir les animaux errants et abandonnés**. Pour les mêmes raisons, les **adoptions sont suspendues** ou très limitées. Or, les capacités d'accueil des animaux ne sont pas extensibles à l'infini. Nos associations, qui prennent soins de 30 000 animaux chaque jour, seront très rapidement saturées et s'en inquiètent. A cela, viendront s'ajouter les nombreuses portées de chatons dans les prochaines semaines... Si les abandons augmentent, comme on peut le craindre, comment pourra-t-on durablement faire face ? Sollicité à de nombreuses reprises, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation n'est pas en mesure d'apporter de solutions à ce jour, ce qui laisse nos associations, en première ligne dans le combat en faveur des animaux, dans un brouillard total et sans aucune aide.

Face aux stocks alimentaires qui diminuent, les associations s'inquiètent. Dans une lettre adressée vendredi 20 mars aux ministres de l'Economie et des Finances et de l'Agriculture et de l'Alimentation, **Défense de l'Animal** demande à Bruno Le Maire et Didier Guillaume de solliciter et d'inciter les fournisseurs et enseignes de vente d'aliments pour animaux, à réserver une partie des stocks aux associations ou à faire don de leurs invendus plutôt que de détruire. Composées à 70 % de bénévoles pour administrer les associations et aider les salariés dans leurs missions, nos associations constatent que le confinement, bien que manifestement arme majeure dans la lutte contre l'épidémie, vire au casse-tête des responsables : déplacement des bénévoles non prévu dans l'attestation de déplacement dérogatoire et augmentation des arrêts maladie du personnel salarié deviennent le quotidien des gestionnaires. Et quid du nourrissage des centaines de colonies de chats libres et de la récupération de l'alimentation pour nourrir les animaux... Sans bénévole et sans soutien clair des autorités à destination des associations, comment assurer la continuité de nos missions de service public ?

Fonctionnant uniquement grâce à la générosité publique et aux produits des adoptions, nombre des associations risquent de très rapidement n'être plus en mesure de simplement nourrir les animaux.

Face à ces situations inédites et en réponse aux inquiétudes des associations, **Défense de l'Animal** vient de débloquer un fonds d'urgence sans précédent afin de répondre aux difficultés rencontrées par les associations dans ce contexte si particulier ; les dons sont en chute libre ce qui nous impose cet appel.

Pour **Valérie ROMANO**, présidente de **Défense de l'Animal** : *« A situation exceptionnelle, dispositions exceptionnelles. La Confédération Nationale Défense de l'Animal débloque un fonds de secours d'urgence pour aider ses associations et leurs milliers de protégés ! Cependant, nous le savons, ce fonds ne suffira pas. La générosité publique est essentielle ! Les animaux ne peuvent pas être les grands oubliés et les victimes de cette situation inédite et ô combien anxiogène. »*

Pour toute information complémentaire :



Hervé BELARDI
Délégué général
06 19 24 67 65
hervebelardi@yahoo.fr
www.laconfederation.fr

« La Confédération Nationale Défense de l'Animal est le plus grand réseau de protection animale en France. Elle regroupe plus de 270 refuges indépendants sur l'ensemble du territoire. Elle accompagne ces refuges et les représente à l'échelle nationale et européenne afin de faire valoir leurs intérêts et faire évoluer la condition animale »